AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-8-70 085884

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 — *CLERMONT-FERRAND - 63*

ABONNEMENT ANNUEL

25,00 F

Supplément n° 1 au Bulletin n° 119 d'AOUT 1970.-

A V E R T I S S E M E N T S.-

POMMIERS - POIRIERS

CARPOCAPSE.-

Des attaques en provenance du second vol vont devenir possibles.

Il est conseillé d'effectuer un traitement, aux environs du 10 Août.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre les Acariens et la Tavelure.

Respecter la législation relative aux délais d'emploi des pesticides avant la récolte (consulter le bulletin n° 115 d'AVRIL 1970).

I N F O R M A T I O N S.-

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Il est conseillé de poursuivre les traitements dans les cultures où il y a encore intérêt à maintenir les pommes de terre en végétation (cultures situées en altitude, en particulier), et ce après des pluies importantes.

Dans les cultures contaminées par cette maladie, procéder au défanage chimique, pour éviter l'infection des tubercules.

Clermont-Ferrand, le 6 Août 1970.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P262

Tirage n° 780 du 6 Août 1970 - 2000 exemplaires - ABONNEMENT 1970 - Expédition n° 17.